



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBi

Madame le Maire
de Thionville
Rue Georges Ditsch
57125 THIONVILLE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant un lotissement le Pré
du Château à Oeufrange

Metz, le 18 août 2014

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Aménagement du lotissement le Pré du château à Thionville – Oeufrange.

Ce dossier a été déposé par : NEXITY

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2014-00095**» en date du 18 août 2014, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La chargée de mission police de l'eau

Chantal BICHLER